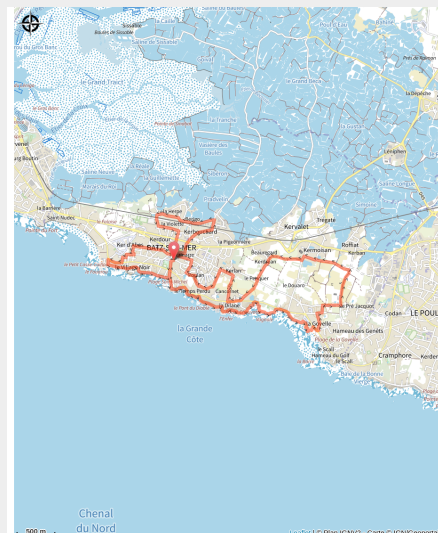


Les granits de Batz



Chapelle du Mûrier_13 (Mairie de Batz-sur-Mer)



Batz-sur-Mer, charmante station balnéaire sur la côte sauvage, vous livre ses secrets entre océan et marais salants !

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 15

Longueur : 13.1 km

Dénivelé positif : 103 m

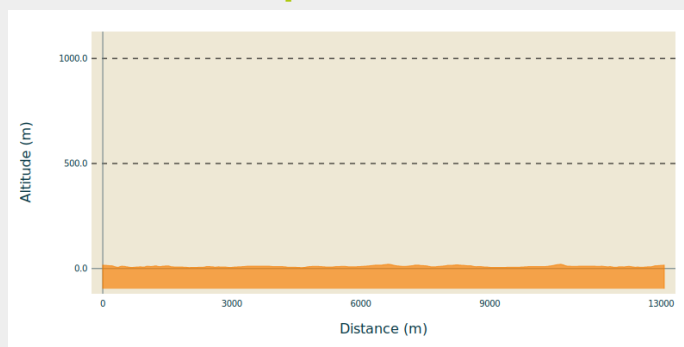
Difficulté : Moyen

Type : Boucle (PR)

Thèmes : Littoral

Itinéraire

Profil altimétrique



Altitude min 4 m Altitude max 20 m

En parcourant ce circuit, vous pourrez mieux apprécier la position particulière de Batz-sur-Mer : entre océan et marais salants. Découvrez également son riche patrimoine, dont la tour Saint-Guérolé et les vestiges de la chapelle Notre-Dame-du-Mûrier, chefs-d'œuvre du gothique flamboyant. Départ : Place du Mûrier Dos aux vestiges de la chapelle, descendez vers la mer par la rue de la Plage. Face à la mer, prenez à gauche et suivez le sentier côtier sur près de 3 km. Merci de rester sur le sentier, car si vos pas n'abîment pas la végétation, pensez aux milliers d'autres qui suivront ! 1- À la Govelie, le sentier vous ramène à la route. Prenez à droite sur 50 m, puis au rondpoint, dirigez-vous à gauche chemin de la Govelie. Au bout, prenez à droite et tout de suite à gauche. À l'intersection avec la piste vélo, prenez à droite. À l'intersection avec la route, prenez le chemin sur votre gauche. Continuez sur 500 m puis dirigez-vous à gauche. Allez tout droit jusqu'à la route du Manéric. Prenez à gauche puis le chemin tout de suite à droite. 2- Au bout du chemin, celui-ci tourne naturellement vers la gauche, continuez tout droit jusqu'à l'intersection avec la RD. Tournez à droite et longez la route sur 180 m. Prenez la 1^{re} à droite, l'impasse de Cancornet, puis tournez à gauche route de Kerlan et encore à gauche chemin des Aubépines. Continuez jusqu'à la rue et prenez le chemin du Temps perdu, en face, légèrement sur la gauche. Suivez ce sentier. Au carrefour, tournez à droite, chemin de Kermabon, puis prenez la 2^e à gauche, l'étroite rue de Mauperthuis. Prenez la 1^{re} à droite, rue du Vicariat. À l'église, tournez à droite puis, prenez la venelle de la Grande Rue sur la gauche, puis celle du Pavillon, en face. 3- À l'intersection, prenez à droite, traversez la rue et continuez en face. Vous passez devant le musée des Marais salants. À la patte-d'oie, dirigez-vous en face et au carrefour, tournez à gauche pour franchir la voie ferrée. À l'intersection, prenez à gauche puis continuez tout droit. Prenez à gauche pour franchir à nouveau la voie ferrée. Tournez à gauche rue des Mouettes puis, prenez à droite. Continuez jusqu'à la rue de la Plage. Après avoir longé l'église Saint-Guérolé et l'Office de Tourisme, prenez à droite la rue du Prieuré puis en face la rue des Tamaris. Continuez dans les petites rues aux noms évocateurs : rue des Fusains, rue des Dunes, rue des Cormorans et enfin rue des Sables pour arriver à l'intersection avec la rue de Casse-Cailloux. 4- Prenez à droite sur 200 m puis à gauche, l'avenue de la Duchesse Anne jusqu'à la mer. Descendez sur votre gauche un escalier en pierre et continuez sur la plage pour reprendre le sentier côtier. Continuez tout droit et rejoignez l'esplanade Valentin puis le boulevard de Mer. Remontez la rue de la Plage, pour retourner place du Mûrier.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Lieux de renseignement

OFFICE DE TOURISME DE BATZ SUR
MER